

## Compte rendu de la séance du jeudi 18 avril 2013

Secrétaire(s) de la séance: Jean-Marc DUREY

Ordre du jour:

Budget Principal : Compte Administratif 2012 et Budget 2013

Budget Annexe de l'Eau et de l'Assainis. : Compte Adm. 2012 et Budget 2013

Délibérations :

- Risques statutaires,
  - Heures complémentaires,
  - Approbation charte PNR,
  - Subvention OCCE école de Gravières,
  - Entretiens professionnels au lieu de fiches de notation, Défibrillateur,
- Questions diverses

Délibérations du conseil:

heures complémentaire Fabienne CASTEYO ( DE 2013 01)

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire décide à l'unanimité de payer 17.30 complémentaires à Fabienne CASTEYO pour les activités liées à son emploi effectuées en dehors de sa présence hebdomadaire à la bibliothèque.

heures complémentaires Estelle FETY ( DE 2013 02)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité des membres de verser à Mme Estelle FETY, employée communale, gestionnaire des gîte de Thines, le règlement de 36 heures complémentaires avec son salaire de mai 2013.

Contrats d'Assurance des risques statutaires ( DE 2013 03)

LE CONSEIL MUNICIPAL

**DECIDE :**

La commune de Malarce sur La Thines charge le centre de gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

agents affiliés à la CNRACL :

Décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité-paternité-adoption,

agents non affiliés CNRACL :

Accident du travail, maladie grave, maternité-paternité-adoption, maladie ordinaire,

Approbation charte révisée Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche ( DE 2013 04)

**Approbation** sans réserve de la charte révisée du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

**Approbation** des nouveaux statuts du syndicat mixte du Parc Natuel Régional des Monts d'Ardèche

**Confirmation** de l'adhésion au syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

**Accord** sur l'adhésion de la communauté de communes des Cévennes Vivaraises au syndicat mixte du Parc Naturel des monts d'Ardèche.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide:**

- **D'approuver sans réserve la charte révisée du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche,**
- **D'approuver le projet de statuts du syndicat mixte de gestiuon du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche,**
- **De confirmer leur adhésiion au syndicat mixte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche,**
- **De donner son accord à l'adhésion de la Communauté de Communes des Cévennes Vivaraises dont la commune de malarce sur La Thines est membre, au syndicat mixte du parc naturel régional des Monts d'Ardèche, conformément à l'article L 5214-27 du CGCT,**
- **D'autoriser le Maire à accomplir toutes les démarches de nature à exécuter la présente délibération.**

SUBVENTION A L'OCCE (Coopérative Scolaire de l'école de Gravières) ( DE 2013 05)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

**De verser chaque année :**

- les frais de fournitures scolaires qui nous incombent à la mairie de Gravières.
- une subvention à la Coopérative Scolaire de l'Ecole de Gravières pour une partie des frais de fonctionnement de l'école (aide pédagogique, transports... ).

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales ( DE 2013 07)

Le Maire propose de reconduire pour 2013 les taux d'imposition de 2012 comme précisé dans le tableau ci-joint.

## Le Conseil Municipal après en avoir délibéré DECIDE :

De voter les taux d'imposition indiqués dans l'annexe ci-jointe, soient les mêmes taux que l'année 2012.

Libellés	Bases notifiées	Variation /N-1	Taux par décision	Variation /N-1	Produit voté	Variation /N-1%
Taxe d'habitation	217 500	0.0000	15.88000	0.0000	34 539.00	0.00
Taxe foncière sur les propriétés bâties	437 900	0.0000	7.540000	0.0000	33 018.00	0.00
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	6 100	0.0000	45.60000	0.0000	2 782.00	0.000
Cotisation Foncière des Entreprises	345 700	0.0000	29.25000	0.0000	101 117.00	0.000
TOTAL	1 007 200	0.0000			171 456.00	0.000

### autorisation pour le Maire signature emprunt travaux mairie Lafigère ( DE 2013 08)

Le Conseil municipal de Malarce sur La Thines, après avoir entendu l'exposé du maire sur l'opération susvisée,

### **DELIBERE**

Pour le financement de cette opération, le maire est invité à réaliser auprès de la Caisse d'épargne Loire Drôme Ardèche, un emprunt d'un montant de 50 000 € et dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Durée** : 180 mois

**Taux d'intérêt** : 3.79%

**Taux effectif global** : 3.83% par an (incorporés les primes d'assurance, frais de constitution de dossier et de garanties, frais d'actes et toutes commissions s'il y a lieu)

**Type d'amortissement** : échéances constantes

**Montant del'échéance** : 4 431.27 Euros

**Périodicité de remboursement** : annuelle

**Commission d'intervention** : 150 Euros

A cet effet, le Conseil municipal autorise le maire, FAURE Philippe, dûment habilité, à signer seul le contrat réglant les conditions de ce prêt et la demande de réalisation des fonds.

# CA 2012 BP 2013

	Budget 2012 prévisionnel	CA 2012	BP 2013
	TOTAL	TOTAL	TOTAL
<b>Achats et variation de stocks</b>	<b>25 928,93</b>	<b>19 582,31</b>	
vêtements de travail	1 000,00	0,00	500,00
Eau et assainissement	2 500,00	2 194,39	2 500,00
Electricité	5 000,00	4 566,35	5 000,00
fournitures non stockables	1 022,93	78,66	500,00
combustibles	3 000,00	2 932,66	4 000,00
Carburants	3 000,00	2 165,96	3 000,00
Fournitures d'entretien	1 000,00	536,22	600,00
Fourniture petit équipement	7 000,00	5 401,06	6 500,00
fournitures de voirie	1 000,00	<b>310,12</b>	<b>500,00</b>
Fournitures de bureau	2 906,00	1 396,89	3 000,00
<b>Services extérieurs</b>	<b>20 500,00</b>	<b>12 554,12</b>	
Contrats de prestations de services	0,00	92,04	100,00
Entretien Réparation bâtiment	5 500,00	2 350,13	5 000,00
entretien voies et réseaux	2 000,00	472,42	1 000,00
Entretien véhicules	3 000,00	840,77	2 000,00
Entretien mat, mobilier	2 500,00	866,39	1 000,00
Maintenance	1 000,00	1 886,42	1 000,00
Assurances	5 500,00	5 304,25	5 500,00
Documentation générale et technique	700,00	626,70	800,00
Formation	0,00	50,00	300,00
Autres frais divers	300,00	65,00	300,00
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>39 627,00</b>	<b>34 719,11</b>	
Indemnités Régisseurs+comptable	<b>600,00</b>	<b>511,08</b>	<b>600,00</b>
honoraires	2 000,00	3 573,29	3 500,00
frais d'actes et de contentieux	0,00	45,00	50,00
annonces et insertions	0,00	472,90	1 000,00
Fêtes et cérémonies	2 000,00	1 381,72	4 834,00
catalogues et imprimés	2 500,00	2 837,72	1 500,00
Publications	2 300,00	899,39	2 500,00
Divers	100,00	0,00	500,00
Transports de biens		0,00	
Frais affranchissement	1 000,00	1 190,30	1 500,00
Frais de télécommunication	4 000,00	2 663,27	3 000,00
Frais de télécommunication			
Concours divers	<b>1 200,00</b>	<b>869,63</b>	<b>1 000,00</b>
redevances autres prestations	0,00	348,79	500,00
autres organismes	23 427,00	19 926,02	25 000,00
autres services extérieurs	500,00	0,00	
taxes foncières	700,00	646,00	700,00
droits d'enregistrement et de timbres	0,00	15,00	30,00
Taxes et impôts carte grise	400,00	0,00	400,00
<b>total chapitre 011</b>	<b>83 844,26</b>	<b>67 516,54</b>	<b>89 714,00</b>
	Budget 2012 prévisionnel	CA 2012	BP 2013

	TOTAL	TOTAL	TOTAL
<b>Autres services extérieurs</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Impôts, taxes, versements assimilés</b>	500,00	457,36	
Centre de Gestion + CNFPT	500,00	457,36	500,00
<b>Charges de personnel</b>	96 000,00	84 396,24	
Rémunération titulaire	52 000,00	48 477,91	55 000,00
NBI supplément familial	1 400,00	1 316,88	2 000,00
Rémunération non titulaire	700,00	1 008,84	500,00
Rémunération	10 000,00	6 354,74	9 000,00
Urssaf	20 000,00	16 838,00	18 500,00
Retraites	6 000,00	5 905,90	7 000,00
Assedic	500,00	475,00	540,00
cot.pour assurance personnel	2 000,00	1 049,95	1 500,00
versement au FNC supplément familial	700,00	613,00	900,00
coti autres organismes	2 000,00	1 737,09	1 829,00
medecine du travail	700,00	618,93	700,00
<b>total chapitre 012</b>	<b>96 500,00</b>	<b>84 853,60</b>	<b>97 969,00</b>
<b>atténuation de produits</b>	<b>32 589,00</b>	<b>32 683,00</b>	<b>33 000,00</b>
reversement sur FNGIR	32 589,00	32 683,00	33 000,00
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>83 360,00</b>	<b>85 560,13</b>	
Indemnités élus	12 000,00	10 492,33	12 000,00
coti. Retraite		0,00	500,00
formation	1 500,00	0,00	2 500,00
créances irrécouvrables	1 000,00	0,00	0,00
service incendie	4 000,00	3 767,00	4 000,00
contribution org regroupement	39 560,00	46 371,18	127 083,00
caisse des écoles	800,00	759,00	1 021,00
ccas	20 000,00	20 000,00	15 000,00
subv.associations	4 500,00	4 170,62	7 178,00
<b>total chapitre 65</b>	<b>83 360,00</b>	<b>85 560,13</b>	<b>169 282,00</b>
<b>Charges financières</b>	<b>7 821,67</b>	<b>7 623,95</b>	<b>13 000,00</b>
Intérêts emprunts	3 010,00	2 812,28	8 000,00
autres charges financières	4 811,67	4 811,67	5 000,00
<b>total chapitre 66</b>	<b>7 821,67</b>	<b>7 623,95</b>	<b>13 000,00</b>
		0,00	
		0,00	
	0,00	0,00	
	0,00		
<b>Virement section d'investissement</b>	<b>108 435,36</b>		<b>48 764,00</b>
<b>total fonctionnement</b>	<b>426 649,00</b>	<b>278 237,22</b>	<b>451 729,00</b>
	<b>Budget 2012 prévisionnel</b>	<b>CA 2012</b>	<b>BP 2013</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Charges de personnel</b>	0,00	2 311,99	0,00

<b>total chapitre 64</b>			
taxes foncières et habitations	167 882,00	167 557,00	171 456,00
<b>cvae</b>	6 664,00	6 664,00	7 705,00
imposition forfaitaire	29 180,00	27 503,00	27 500,00
fonds de péréquation recettes	0,00	852,00	0,00
taxes sur pilônes	27 500,00	28 028,00	28 000,00
taxe additionnelle	6 000,00	0,00	0,00
<b>total chapitre 73</b>	<b>237 226,00</b>	<b>230 604,00</b>	<b>234 661,00</b>
<b>dotations et participations</b>			
dotations forfaitaire	87 591,00	87 591,00	86 374,00
dot solidarité	15 000,00	17 205,00	17 000,00
dot élus locaux	2 500,00	2 734,00	2 700,00
compensation pertes bases	0,00	1 040,00	1 000,00
compensation au titre de la TP	34,00	17 770,00	15 000,00
compe exo	746,00	3 383,00	642,00
autres attributions péréquation	0,00	10 940,19	
exos	2 637,00	0,00	3 000,00
péréquation	0,00	10 940,19	10 900,00
autres attri et participation	18 000,00	654,16	600,00
Location - espace			
<b>total chapitre 74</b>	<b>127 530,00</b>	<b>141 317,35</b>	<b>137 216,00</b>
revenus des immeubles	17 000,07	17 062,50	17 000,95
<b>produits divers</b>		2 452,13	2 000,00
	#REF!		
<b>total chapitre 75</b>	<b>17 000,07</b>	<b>19 514,63</b>	<b>19 000,95</b>
		0,00	
			0,00
	0,00		
<b>total chapitre 77</b>	<b>0,00</b>	<b>15,00</b>	<b>0,00</b>
<b>total chapitre 042</b>			
	0,00	0,00	
Excédent fonctionnement reporté	44 892,93	44 892,93	60 851,05
<b>total chapitre 002</b>	<b>44 892,93</b>	<b>44 892,93</b>	<b>60 851,05</b>
<b>Total recettes</b>	<b>381 756,07</b>	<b>438 655,90</b>	<b>451 729,00</b>

### **Cérémonie de Tastevins**

Le dimanche 4 août seront célébrés à Tastevins les 70 ans des évènements du 4 août 1943, en présence de Mr le Préfet, Mr le président du Conseil Général, notre conseiller général, les conseillers municipaux, et les maires du canton.

Une navette sera mise en place du parking de thines à Tastevins.

Le samedi 3 août, une conférence est prévue aux Vans sur les évènements de ce 4 août 1943 à Tastevins, à l'initiative de Mr Testud Président du Conseil Général, de Mr le Préfet et Mr le sous Préfet.

### **VOIRIE (SIVTA)**

Les travaux pour 2013 ont été listés. Le conseil municipal a validé tous ces travaux pour un montant prévisionnel global de :

- 83 000 € en fonctionnement (68 586 € calculé et une marge de 14 414 €).
- 45 500 € en investissement (calculé 41 788.85 € soit une marge de 3 711.15 €).

#### TRAVAUX ANNEXES (FONCTIONNEMENT)

##### Chemin des Rentiges

Reprofilage. 4 455.00 €.

##### Chemin Guilem

recalibrage de l'épingle droite en descendant. Reprofilage sur 650 m<sup>2</sup>. 112 tonnes de stérile. Construction de chaussée et bi-couche des 2 épingle (240m<sup>2</sup>). 10 245 €

##### chemin Chastagner et Bessette

Calibrage de l'épingle à droite en montant. Reprofilage 540m<sup>2</sup>. 102 tonnes stérile. Construction de chaussée et bi-couche de l'épingle 120m<sup>2</sup>. 7 096.00€

##### Chemin La Rouvière

Elargissement du petit pont dernier ruisseau. Dalle, radié béton 40m<sup>2</sup>. Reprofilage 5 125.00€

##### Chemin La Lichère

Elargissement des 3 sections soutenues par des murs en mauvais état.

Déplacement de la voie de circulation d'un mètre linéaire. 3 450.00 €

##### Chemin les Fontoux

Reprofilage surface 400m<sup>2</sup>. 76 tonnes de stérile. 3 160.00 €.

##### Chemin réservoir de Lafigère

Elagage pour le passage du tracto. Réalisation de divers revers d'eau. 7 tonnes de stérile. 1 100 €.

##### Route de Belle Rouvière

Reprofilage ou curage des fossés naturels. Réalisation de fossés ou plans inclinés.

Blocage de l'accotement aval 50ml en 2 parties. Sciage de chaussée et terrassement . Réalisation d'une longurine . 10 260.00 €.

Route du carrefour de la Rouvière à la crête de Meysognal

Arasement et curage des fossés. purge de racines. 2 810.00 €.

Chemin Les Trouillasses

Reprofilage 150m2. 1 185.00€.

VOIRIE (FONCTIONNEMENT)

La Rouvière

Bi-couche émulsion de bitume 120 m2. 2 280.00 €

Le Poujol

chemin Friedrich. Bi-couche émulsion de bitume 90m2. 1 710.00€;

A tous ces travaux doivent être rajoutés :

15 000 € d'emplois partiels

1 710 € de cotisation au SIVTA

TRAVAUX ENTREPRISES (INVESTISSEMENT)

Chemin du Roussel

Construction de chaussée 525 m2. 6 362.89 €.

Chemin de la Lichère

Construction de chaussée, bi-couche 16 002.30 €.

Route du carrefour de la Rouvière à la crête de meysognal

Bicouche à émulsion de bitume 2000m2.14 630.46 € .

Route du clapeyrol

Surfaçage 4793.20 €.

Soit au total : 41 788.85 € pour un budget de 45 500 € (marge 3 711.15 €).

MAIRIE DE LAFIGERE

La toiture de la mairie est en mauvais état et il y a beaucoup d'humidité dans les pièces. Le crépi extérieur et l'isolation sont à refaire.

Le devis estimatif s'élève à 56 000 €. 60 000 € ont été prévus au budget.

Le conseil municipal décide de contracter un emprunt de 50 000 euros. Il y aura donc un auto financement de 10 000 €.

EGLISE DE THINES

4 000 € sont prévus au budget pour l'électricité.

ANNEXE DE L'EGLISE DE MALARCE

Toiture 7 000 €.

PARKING DE THINES

Provision de 5 000 € pour une étude complémentaire et la réalisation d'un Avant Projer Définitif (APD) afin de solliciter des subventions sur une estimation financière définitive.

REAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE DE MALARCE + ATELIER TECHNIQUE + SALLE POLYVALENTE...



Une prévision de 7 000 € est prévue au budget, qui se rajoute au budget 2012 de 5 500 €, soit 12 500 € pour les premières démarches (études..). Une consultation va être lancée pour déterminer le maître d'oeuvre de ce projet.

#### BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT

Il est prévu de réaliser un local technique pour abriter la nouvelle pompe pour la Cécilia (en haut du chemin de La Blacherette).

Il y a des bouches à clé à changer à Thines (rouille) prévu 6 000 €.